ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

DES AGENTS À VOTRE RENCONTRE POUR LA CAMPAGNE D'ADAPTATION DES BACS

MADAME, MONSIEUR, CHER USAGER DU SERVICE DÉCHETS

Savez-vous qu'en moyenne, chaque année, un habitant de notre territoire produit 570 kg de déchets ? C'est trop ! **Nous sommes face à un défi : réduire le volume de nos poubelles et changer nos comportements.**

Nous avons trois raisons d'agir maintenant. La première, c'est notre environnement : économiser les ressources et lutter contre le réchauffement climatique passent aussi par une meilleure gestion des déchets. La deuxième est économique : nombre de matériaux peuvent être recyclés dans une stratégie d'économie circulaire créatrice d'emploi. La troisième est financière : si nous ne faisons rien, les coûts de collecte et de traitement pourraient exploser.

"Nous devons réduire individuellement et collectivement notre production de déchets."

C'est pourquoi nous avons souhaité transformer notre **service public déchets.** C'est ainsi que, depuis le 1er janvier 2021, les modes de collecte et de fréquence ont été harmonisés. Et à partir de l'année 2023, un même type de paiement, « l'abonnement déchets service », sera appliqué à l'ensemble des communes du territoire. **Il s'agit de la généralisation du principe de redevance incitative (REOMi), déjà appliquée pour vous.** Votre facture comportera toujours : une part fixe correspondant à l'abonnement au service et une part variable qui dépendra de votre production de déchets ménagers (nombre de levées de bac).

Pour apporter des prestations identiques à l'ensemble des habitants de notre territoire, nous menons actuellement **une campagne d'adaptation et de dotation de bacs pour vos déchets.** Vous recevrez donc prochainement la visite d'agents mandatés par notre collectivité, dans le respect le plus strict des gestes barrières. Au dos de ce courrier, vous découvrirez les modalités pratiques visant à réduire individuellement et collectivement la production de déchets.

Notre engagement est entier. Nous comptons sur le vôtre.

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Etienne HAŸ
Président de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry

Claude JACQUIN
Vice-président en charge de la collecte, valorisation et réduction des déchets

Mohamed REZZOUKI
Vice-président en charge de la redevance incitative

agglo de la région de Château-Thierry

ZÉRO DÉCHET
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

LA CAMPAGNE D'ADAPTATION DES BACS SUR NOTRE TERRITOIRE **CE QUI VA CHANGER POUR VOUS.**

1 **Le volume de votre bac pour les déchets ménagers, ainsi que le fonctionnement de la puce électronique,** seront vérifiés pour optimiser le service.

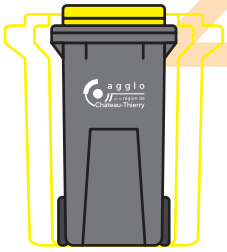

2 **Vous bénéficierez d'un bac jaune bien dimensionné pour vos déchets recyclables** et, à l'automne 2021, pour tous vos emballages plastiques. Vos déchets devront être déposés en vrac dans ce nouveau bac. Vous n'aurez donc plus besoin de sacs jaunes !

DANS VOTRE SECTEUR, **LA CAMPAGNE COMMENCE LE 17 FÉVRIER 2021.**

Elle est menée par notre prestataire Contenur. Cette entreprise fournit les bacs pour vos déchets. **Vous recevrez prochainement la visite* d'agents assermentés à votre domicile.**

8 à 10 jours avant la visite

Un document déposé dans votre boîte aux lettres vous avertit du passage des agents dans votre secteur.

Si vous êtes absent

Vous recevez un avis de passage dans votre boîte aux lettres pour fixer un rendez-vous.

Lors de leur visite*, les agents recueillent les informations nécessaires pour adapter vos bacs.

Pour les déchets ménagers

Les agents vérifient le bon fonctionnement de la puce électronique présente sur votre bac ou en installent une si votre bac n'en est pas doté. Les agents changent le format de votre bac si besoin.

Pour les déchets recyclables

Les agents vous remettent un bac d'un format adapté à votre foyer.

*Dans le respect le plus strict des gestes barrières et avec une désinfection des poignées de chaque bac.

© CARCT / conception Cités Plume / impression par l'imprimerie de La Passerelle à Château-Thierry.

Réservez-leur le meilleur accueil !

Les personnes chargées de cette campagne sont mandatées par la Communauté d'agglomération.
Elles sont munies d'une lettre d'accréditation et d'un badge.

Pour tout renseignement, contactez le service déchets

03 23 85 34 97 ou service-dechets@carct.fr

agglo de la région de Château-Thierry